



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine culturel immatériel

1 GA

Distribution limitée

ITH/06/1.GA/CONF.201/2
Paris, le 1^{er} juin 2006
Original anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**ASSEMBLEE GENERALE DES ÉTATS PARTIES A LA CONVENTION
POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL**

**Première session
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XII
27-29 juin 2006**

**Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour et du
calendrier de la première session de l'Assemblée générale**

Décision requise : paragraphe III

- I. **Ordre du jour provisoire de la première session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Siège de l'UNESCO, Paris, 27-29 juin 2006)**
1. Ouverture de l'Assemblée générale
 - 1A. Ouverture de la session par le Directeur général ; déclarations des invités d'honneur ; déclarations des États parties
 - 1B. Élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur de l'Assemblée générale
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la première session de l'Assemblée générale
3. Adoption du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
4. Calcul du pourcentage uniforme de la contribution des États parties au budget ordinaire de l'UNESCO qui sera appliqué pour déterminer leur contribution au Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
5. Date et lieu des sessions de l'Assemblée générale
6. Élection du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
 - 6A. Répartition des sièges du Comité entre les groupes électoraux
 - 6B. Résolution concernant la durée du mandat des États membres du Comité
 - 6C. Élection du Comité intergouvernemental
7. Séance de clôture
 - 7A. Date et lieu de la première réunion du Comité intergouvernemental
 - 7B. Rapport oral présenté par le rapporteur de la première session de l'Assemblée générale
 - 7C. Clôture par le Président

Points de l'ordre du jour provisoire et documents correspondants	
POINT	DOCUMENTS ITH/06/1.GA/CONF.201/
1A Ouverture de la session par le Directeur général ; déclarations des invités d'honneur ; déclarations des États parties	
1B Élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur de l'Assemblée générale	1B Projet de résolution sur l'élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur de l'Assemblée générale ; <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 1B
2 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la première session de l'Assemblée générale	2 Ordre du jour et calendrier provisoires de la première session de l'Assemblée générale ; <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 2
3 Adoption du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	3 Règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 3
4 Calcul du pourcentage uniforme de la contribution des États parties au budget ordinaire de l'UNESCO qui sera appliqué pour déterminer leur contribution au Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	4 Calcul du pourcentage uniforme de la contribution des États parties au budget ordinaire de l'UNESCO qui sera appliqué pour déterminer leur contribution au Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 4
5 Date et lieu des sessions de l'Assemblée générale	5 Date et lieu des sessions de l'Assemblée générale <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 5
6 Élection du Comité intergouvernemental	INF.6 Liste des candidats à l'élection du Comité, telle qu'elle a été close au 20 juin 2006 à 17 h 30 (heure de Paris)
6A Répartition des sièges du Comité entre les groupes électoraux	6A Répartition des sièges du Comité entre les groupes électoraux <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 6A
6B Durée du mandat des États membres du Comité	6B Durée du mandat des États membres du Comité <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 6B
6C Élection du Comité intergouvernemental	
7 Séance de clôture	
7A Date et lieu de la première réunion du Comité intergouvernemental	7A Date et lieu de la première réunion du Comité intergouvernemental <i>Projet de résolution</i> : 1.GA 7A
7B Rapport oral présenté par le rapporteur de la première session de l'Assemblée générale	
7C Clôture par le Président	

II. Calendrier provisoire des travaux de la première session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Siège de l'UNESCO, Paris, juin 2006)

Mardi 27 juin 2006

8 h 45		Enregistrement
10 h 00 - 13 h 00	10 h 00	1A Ouverture de la session par le Directeur général
	10 h 15	Déclarations des invités d'honneur
	11 h 15	Pause café
	11 h 40	Déclarations des États parties
	12 h 45	1B Élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur

Pause déjeuner

14 h 30 - 17 h 30	14 h 30	2 Adoption de l'ordre du jour de la première session de l'Assemblée générale
	15 h 00	3 Adoption du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

18 h 30 Réception offerte par le Directeur général de l'UNESCO
Restaurant de l'UNESCO, 7^e étage

Mercredi 28 juin 2006

10 h 00 - 13 h 00	10 h 00	4 Calcul du pourcentage uniforme de la contribution des États parties au budget ordinaire de l'UNESCO qui sera appliqué pour déterminer leur contribution au Fonds pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, conformément à l' article 26.1 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
	11 h 00	5 Date et lieu des sessions de l'Assemblée générale

Pause déjeuner

14 h 30 - 17 h 30	14 h 30	6A Répartition des sièges du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel entre les groupes électoraux
	16 h 00	6B Durée du mandat des États membres du Comité de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Jeudi 29 juin 2006

10 h 00 - 13 h 00

- | | |
|----------------|---|
| 10 h 00 | 6C Élection des membres du Comité intergouvernemental |
| 12 h 00 | Résultats de l'élection et tirage au sort des neuf membres du Comité intergouvernemental dont la durée du mandat sera limitée |

Pause déjeuner

14 h 30 - 17 h 30

- | | |
|----------------|--|
| 14 h 30 | 7 Séance de clôture : |
| | 7A Date et lieu de la première réunion du Comité intergouvernemental |
| | 7B Rapport oral présenté par le rapporteur de la première session de l'Assemblée générale |
| | 7C Clôture par le Président |

III. L'Assemblée générale souhaitera peut-être adopter la résolution suivante :

PROJET DE RÉOLUTION 1.GA 2

L'Assemblée générale,

1. Ayant examiné le document ITH/06/1.GA/CONF.201/2,
2. Adopte l'ordre du jour ainsi que le calendrier figurant dans le document susmentionné.